

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 27 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept et le **vingt-sept octobre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents:** Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique VIOT  
Mme Christèle FORET donne pouvoir à Emile Liébaud  
Evelyne MONFRAY

**Absent :**

Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**  
Date de la convocation : 20 octobre 2017

Présents et représentés : **12**  
Date d'affichage : 20 octobre 2017

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile Liébaud a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 27 octobre 2017

**Ordre du jour**

- Suspension temporaire de la régie de la garderie périscolaire
- Décision modificative pour le règlement de l'éclairage public à St Cyprien

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant le renouvellement de la convention avec l'AJC pour l'«Accueil Ados» 2017 – 2018.

Le conseil accepte à l'unanimité l'ajout de cette délibération.

**Délibérations**

**N°37 : Suspension temporaire de la régie de la garderie périscolaire**

Monsieur le Maire rappelle la mise en place de la gestion de la cantine municipale avec RPC. En conséquence la facturation se fait par le biais du site ROPACH et il a avait été décidé de facturer la garderie périscolaire en même temps et le tout par prélèvement automatique.

Il faut donc mettre en suspend la régie de la garderie dont Sandrine Guyennon est régisseur.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, la suspension de la garderie périscolaire.**

**N°38 : Décision modificative n°2**

Nous devons faire une décision modificative pour le paiement des travaux d'éclairage public de St Cyprien (manque 167,50€) car il a été signé un second avant-projet après le vote du budget.

Au final le projet devrait être moins couteux mais nous devons payer la facture émise avant les travaux.

**Les travaux sont prévus Semaine 45.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, cette modification budgétaire pour un montant total de 167,50 €.**

- Débit compte 020 - 167,50 €
- Débit compte 2041582 + 167,50 €

## **N°39: Renouvellement Autorisation signature convention avec l'AJC pour l'«Accueil Ados» 2017 - 2018**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de lui renouveler l'autorisation de signer la convention avec l'AJC « Accueil Ados » pour l'année 2017-2018 pour un montant de 1 920 € identique à celui de l'année précédente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire, à renouveler la convention avec l'AJC concernant « l'Accueil Ados » pour un montant de 1 920 € pour l'année 2017 - 2018.**

### **Rapport des commissions**

#### **Action sociale et culturelle et services à la population**

Réunion du CCAS le 8 novembre pour le choix et l'organisation du repas des anciens le 14 décembre.  
Dernière livraison de fioul : 9 foyers uniquement pour 7100 l à 0,648€, sans doute à cause d'une grosse livraison en juin (19 foyers pour 22 900 l).  
Mutuelle : des premiers contrats ont été signés avec une réduction de coût aux environs de 30%. Un premier bilan sera fait en fin d'année.

#### **Urbanisme et environnement**

Aire des Leynards : la communauté de communes ne participera pas directement comme prévu initialement. Une limitation de tonnage sera mise en place pour éviter le stationnement de poids-lourds si cela devient récurrent.  
Le chemin des Croisettes est ouvert aux agriculteurs suite à une réunion avec eux. Une limitation de vitesse à 20km/h pour les engins agricoles dans les zones habitées sera mise en place.

#### **Finances**

Chiffres au 27/10

Dépenses de fonctionnement	258 986,93 €,	244 059,45 € de recettes
Dépenses d'investissement	85 555,73 €,	95 971,79 € de recettes

#### **Communication fêtes et cérémonies**

Les réunions de quartier se déroulent bien.  
Des enfants de l'école participeront à La cérémonie du 11 novembre. Ce sera l'occasion d'inaugurer officiellement la boîte à livres.  
Une synthèse des résultats du sondage a été diffusée dans la dernière note d'information.

### **Questions / informations diverses**

Les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2016 et les 6 dossiers RPQS sont présentés au conseil.  
Ce rapport est disponible et consultable en mairie.

Les mairies prennent à partir du 1<sup>er</sup> novembre la gestion des PACS.

Brûlages : l'interdiction semble respectée.

Les pigeons sont de retour en quantité importante. Des opérations de piégeage vont être menées.

La séance est levée à 22h30.

**Prochain Conseil le vendredi 24 novembre 2017 à 20h30**

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

Le Maire,

Dominique VIOT.